



De Roanne à Saint-Germain-en-Laye : la correspondance entre Joseph Déchelette et Salomon Reinach (I)

Sandra Péré-Noguès

► To cite this version:

Sandra Péré-Noguès. De Roanne à Saint-Germain-en-Laye : la correspondance entre Joseph Déchelette et Salomon Reinach (I). 2015. hal-01227357

HAL Id: hal-01227357

<https://hal.science/hal-01227357>

Submitted on 10 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

De Roanne à Saint-Germain-en-Laye : la correspondance entre Joseph Déchelette et Salomon Reinach (I)

Sandra Péré-Noguès

Université Toulouse 2 Jean Jaurès – TRACES (UMR 5608)

Si un homme a compté dans la carrière de Joseph Déchelette, c'est à coup sûr le conservateur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, Salomon Reinach (1858-1932)¹. Pourtant tout semblait devoir éloigner les deux hommes : leurs origines familiales, leur obédience religieuse et même leur éducation, Salomon Reinach ayant accompli comme ses frères – Joseph et Théodore – un brillant cursus universitaire. Les frères Reinach (surnommés les « frères Je Sais Tout »)² furent parmi les premiers à s'engager dans l'affaire Dreyfus et à défendre l'innocence du capitaine à un moment où l'antisémitisme sévissait en France. Rares furent les hommes comme Joseph Déchelette qui prirent le parti des dreyfusards, alors que leur proche entourage s'y refusait. Dans une lettre adressée à sa mère le 23 septembre 1899, Joseph Déchelette se plaignait du prêche entendu à la messe dominicale, et lui rappelait que « Les lamentations de Jérémie n'ont pas sauvé Jérusalem et ne l'ont pas restauré. Jérémie était un Juif ... comme ce pauvre Dreyfus ! Il est entendu cependant que l'on ne parlera plus de ce dernier. Sa condamnation m'a attristé ; c'est un détenu politique. Une voix de plus, c'était l'acquittement. Décidément la justice des hommes est chancelante. »³.

Par-delà les vicissitudes de leur temps, les deux hommes partagèrent une relation d'amitié et de confiance réciproque. S'il est vrai que Salomon Reinach a joué le rôle de conseiller – voire de « patron » – pour l'archéologue de Roanne, il avait aussi deviné chez lui des qualités peu communes : une certaine rigueur d'analyse, une capacité extraordinaire de travail et une probité intellectuelle sans faille.

¹ H. Duchêne, « Reinach Salomon », dans Ph. Sénéchal et Cl. Barbillion (s. dir.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre Mondiale*, site web de l'INHA, notice mise en ligne le 4 mars 2009 (<http://www.inha.fr/spip.php?article2511>).

² S. Basch, M. Espagne et J. Leclant (éds), *Les frères Reinach : colloque réuni les 22 et 23 juin 2007 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Palais de l'Institut de France)*, de Boccard, Paris, 2008.

³ Il est possible que la lettre n°54 de J. Déchelette à S. Reinach en date du 27 janvier 1904 soit en lien avec l'affaire.

Le « bon guide »

De leur première rencontre en 1893, il ne reste aucun témoignage mais nul doute que le conservateur fraîchement nommé au Musée de Roanne avait à cœur de contacter son honorable confrère. Une correspondance extrêmement fournie devait suivre jusqu'en 1914, car Joseph Déchelette allait choisir en lui un « maître ». Il faut dire qu'après avoir été conservateur-adjoint au musée des Antiquités nationales, Salomon Reinach, qui était aussi membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (ou Institut) depuis 1896, était devenu en 1902 conservateur des musées nationaux, poste qui faisait de lui l'une des personnalités les plus influentes de l'archéologie française. Homme serviable, il restait attentif aux travaux de son confrère roannais : dès 1901, Salomon Reinach l'engageait ainsi à présenter à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'étude sur les peintures foréziennes que Joseph Déchelette avait réalisée avec Eleuthère Brassart⁴. L'ouvrage obtint seulement une mention, mais en 1905, la médaille de l'Académie était décernée à l'archéologue roannais pour son ouvrage sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*. Salomon Reinach avait visé juste : de telles récompenses donnaient une notoriété supplémentaire aux travaux de son confrère de province, et compensaient en quelque sorte un statut bien trop en-dessous de ses compétences scientifiques. C'est encore Salomon Reinach qui le recommanda auprès de l'éditeur Alphonse Picard pour une synthèse sur l'archéologie des premiers temps de la Gaule, projet éditorial qui sera à l'origine du *Manuel*. Reconnaisant des éloges que lui prodiguait son mentor, Joseph Déchelette lui écrivait le 22 mars 1908, juste après la parution du premier volume du *Manuel* : « C'est à vous que je dois d'avoir été désigné à mon éditeur et je suis heureux de savoir que vous ne regrettez pas cette indication. Quant à moi, j'ai eu grand profit à approfondir un peu cet âge de la pierre qu'au début de ces recherches je ne connaissais que superficiellement. [...] Mais en même temps, j'ai le plaisir de vous retrouver à chaque carrefour nouveau. Il est dans les Alpes de bons guides que les touristes ne veulent plus quitter, même lorsqu'ils changent de glacier, mais il est peu de guides aptes à répondre à ces désirs. En archéologie, vous êtes de ceux-là. » Certes, la rédaction du *Manuel* prit plusieurs années, mais le soutien de Salomon Reinach fut toujours constant. A la réception de l'ultime volume sur la période de la Tène, celui-ci saluait le travail accompli : « Je reçois votre nouveau volume, je le coupe en hâte, je le parcours pendant une heure et je l'admire. [...] vous avez [...] la grande supériorité de savoir vous contenir, être bref sans être sec, précis sans être obscur. Plus votre ouvrage avance, plus il achève de vous placer au premier rang des

⁴ J. Déchelette et É. Brassart (dir.), *Les peintures murales du Moyen-Age et de la Renaissance en Forez*, Brassart, Montbrison, 1900, 68 p., 20 pl.

archéologues. »⁵ Ajoutons enfin que vers 1905, au moment où était discutée la reprise des fouilles sur le site d'Alésia, Salomon Reinach songeait à Joseph Déchelette pour en prendre la responsabilité avant de choisir Emile Espérandieu.

Une fidèle collaboration

Ces relations reposaient sur une collaboration étroite et réciproque entre les deux hommes. Joseph Déchelette était devenu un habile intermédiaire dans l'acquisition de certaines collections par le Musée des Antiquités nationales : à l'automne 1904, par exemple, c'est à la demande de Salomon Reinach que Joseph Déchelette achetait aux enchères le mobilier de la sépulture de Chassenard pour la coquette somme de « 1802 francs », faisant ainsi l'avance pour le musée parisien⁶. De son côté, Salomon Reinach lui avait ouvert les pages de la vénérable *Revue archéologique*, qu'il dirigeait : une vingtaine d'articles et de notices y furent publiés par Joseph Déchelette entre 1895 et 1914. Il est vrai que Salomon Reinach pouvait compter sur lui afin d'alimenter les chroniques régulières que chaque revue s'obligeait à publier. « En principe et d'une manière absolue, considérez la *Revue archéologique* comme votre organe. Vos articles en font l'ornement et l'intérêt. »⁷, l'encourageait-il !

Sur les croyances et les cultes...

Leurs lettres révèlent à la fois une richesse étonnante quant aux sujets abordés et une réelle liberté de parole. Rares sont les points de discorde, si ce n'est le « mirage oriental » auquel aurait succombé Joseph Déchelette dans son étude sur les nécropoles de l'âge du bronze⁸. Loin de le critiquer et d'imposer ses vues sur cette question, Salomon Reinach respectait scrupuleusement les théories de son confrère : « les rapprochements que vous indiquez sont très frappants ; il y a tout au moins une source commune à chercher »⁹. Les deux hommes cultivaient aussi un intérêt commun pour les questions liées aux cultes et aux croyances dans les sociétés anciennes. La même année, soit en 1909, Salomon Reinach faisait paraître l'ouvrage *Orpheus* sous-titré *Histoire générale des religions*, ouvrage qui devint un

⁵ Lettre de S. Reinach à J. Déchelette, sans date [1914].

⁶ La sépulture de Chassenard (Allier) est conservée au MAN (Inv. 50120-50136). Voir S. Péré-Noguès, « Des sous et des archéologues : place et rôle de l'argent à travers la correspondance entre Émile Cartailhac et Joseph Déchelette », dans M.-A. Kaeser, G. Reginelli-Servais, S. Péré-Noguès (dir.), « Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2013, 133, p.39-42.

⁷ Lettre de S. Reinach à J. Déchelette, sans date.

⁸ J. Déchelette « Les sépultures de l'âge du Bronze en France », *L'Anthropologie*, 1906, XVII, p. 321-342.

⁹ Lettre de S. Reinach à J. Déchelette, sans date [1906].

best-seller ; quant à Joseph Déchelette, il publiait dans la *Revue archéologique* un article sur « Le culte du soleil aux temps préhistoriques », un article que beaucoup de ses collègues discutèrent en raison de la place accordée au symbolisme. L'un et l'autre prenaient avec une certaine distance les critiques qui étaient faites de leurs travaux respectifs ; Salomon Reinach, par exemple, commentait non sans humour à Joseph Déchelette la réception faite à son *Orpheus* dans la revue fondée par la Compagnie de Jésus : « Dans les *Etudes*, le P. de Grandmaison, tout en m'éreintant, a qualifié le livre de *redoutable* ; je ne pouvais demander davantage à un jésuite. Mais on me reproche, dans le camp opposé, d'avoir trop soin des Jésuites ! C'est peut-être que j'ai été impartial »¹⁰ Quelques semaines plus tard, après la publication d'un compte-rendu sur l'article de Joseph Déchelette concernant le culte du soleil, compte rendu publié dans la *Revue biblique*, Salomon Reinach commentait : « Dans le dernier numéro, un auteur déclare que la thèse de l'art magico-totémique est démontrée, tandis qu'un autre exprime le regret que vous ayez cru au totémisme ! On ne peut pas satisfaire tous les Dominicains. »¹¹ Ces commentaires qui pourraient paraître quelque peu irrévérencieux devaient sans doute séduire l'ancien élève des Maristes, car ils pointaient la relativité des jugements savants, a fortiori lorsqu'ils émanaient de milieux proches de l'Eglise.

L'homme de réseaux

Salomon Reinach était l'un des rares savants de son temps à avoir des contacts dans beaucoup de musées et d'universités d'Europe, et placé au cœur de l'archéologie nationale, tout comme le Musée des Antiquités nationales devenu un passage obligé pour les savants étrangers qui séjournaient en France, il devait jouer un rôle d'intermédiaire, de relais entre les archéologues français et leurs confrères étrangers. C'est par son intermédiaire que Joseph Déchelette put entrer en relation avec l'archéologue et médiéviste anglais John Romilly Allen, spécialiste d'art celtique¹². Dans d'autres circonstances, l'archéologue roannais put avoir des renseignements confidentiels à l'exemple de ceux que Salomon Reinach dut lui donner de vive voix à propos des fouilles menées en Carniole par la duchesse de Mecklembourg¹³.

Avec les années, les invitations s'étaient élargies aux deux ménages dans une intimité assez comparable à celle que Déchelette partageait avec leur ami commun, Camille Jullian.

¹⁰ Lettre de S. Reinach à J. Déchelette, 27 avril 1909.

¹¹ Lettre de S. Reinach à J. Déchelette, sans date [post 1909]

¹² Lettre n°27 (lettre de S. Reinach à J. Déchelette, 9 décembre 1899).

¹³ S. Péré-Noguès, « Les réseaux en France et en Europe », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette, un précurseur de l'archéologie européenne*, 2014, Editions Errance, Arles, p. 232-234.

Lors de ses séjours à Paris, Joseph Déchelette ne manquait pas de passer à Saint-Germain et de rejoindre le domicile des Reinach, où il devait profiter de l'hospitalité de son maître, mais aussi fréquenter cette bibliothèque exceptionnelle que Salomon Reinach avait déménagée avec difficulté – il mentionnait 125 paniers de livres¹⁴ ! – à l'hiver 1904-1905. Aux premières heures de la guerre, alors qu'il était au Fort La Motte à Lyon, Joseph Déchelette s'inquiétait : « Vous faites sans doute déménager votre bibliothèque ? »¹⁵

Dans la notice nécrologique qu'il lui consacra¹⁶, et malgré les codes que supposait l'exercice, Salomon Reinach a sans nul doute fait le portrait scientifique le plus fidèle de Joseph Déchelette. L'hommage, qui est accompagné d'extraits de lettres soigneusement choisies et reproduites, restitue année après année non seulement le cheminement d'une œuvre, mais aussi la carrière du savant roannais auquel son maître, devenu son ami, dédiait cette épitaphe : *vero impendit vitam, patriae dedit*.

Une décennie de correspondance (1894-1904)

Compte tenu du nombre important de courriers, nous avons opéré un choix lié à l'intérêt des échanges et à leur continuité. L'année 1904 a été retenue car elle est marquée par la parution de l'ouvrage de Joseph Déchelette sur la céramique sigillée et – de façon plus anecdotique – par le déménagement de Salomon Reinach qui quitte alors le VIII^e arrondissement de la capitale pour le XVI^e.

Toutes les lettres ont été retranscrites à partir de celles conservées dans le fonds de la bibliothèque du Musée de Roanne et celles qui sont ici reproduites sont surlignées dans le tableau récapitulatif.

¹⁴ Carte de S. Reinach à J. Déchelette, 13 décembre 1904.

¹⁵ Lettre de J. Déchelette à S. Reinach, 2 septembre 1914.

¹⁶ S. Reinach, *Revue archéologique*, 1914, 24, p. 315-327.

Inventaire des courriers échangés entre 1893 et 1904

Auteur → Destinataire	Date	Provenance	Support
JD → SR	13/10/1893	Roanne	L
JD → SR	02/08/1894	Roanne	L
SR → JD	05/08/1894	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	12/11/1894	Roanne	L
JD → SR	13/01/1895	Roanne	L
SR → JD	15/01/1895	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	17/01/1895	Roanne	L
SR → JD	19/01/1895	s.l.	CL
JD → SR	24/08/1895	Roanne	L
JD → SR	27/04/1896	Roanne	L
SR → JD	28/04/1896	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	07/05/1896	Roanne	L
JD → SR	01/06/1896	Roanne	L
SR → JD	02/06/1896	s.l.	CP
JD → SR	28/08/1896	Roanne	L
SR → JD	08/09/1896	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	11/01/1898	Roanne	L
SR → JD	13/01/1898	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	27/03/1898	Roanne	L
JD → SR	28/03/1898	Roanne	L
JD → SR	19/05/1898	Roanne	L
JD → SR	05/07/1898	Roanne	L
SR → JD	07/07/1898	s.l.	CL
JD → SR	31/12/1898	Roanne	L
SR → JD	03/01/1899	S ^t -Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	11/04/1899	Roanne	L
SR → JD	13/04/1899	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L

JD → SR	09/06/1899	Roanne	L
SR → JD	22/08/1899	S ^t -Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	08/12/1899	Roanne	L
SR → JD	09/12/1899	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	13/12/1899	Roanne	L
JD → SR	09/01/1900	Roanne	L
JD → SR	10/01/1900	Roanne	L
SR → JD	s.d.	Paris	
JD → SR	22/01/1900	Roanne	L
JD → SR	24/03/1900	Roanne	L
SR → JD	27/03/1900	S ^t -Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	08/04/1900	Roanne	L
SR → JD	26/04/1900	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	23/05/1900	Roanne	L
SR → JD	26/05/1900	s.l.	CL
JD → SR	06/07/1900	Roanne	L
SR → JD	07/07/1900	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	16/10/1900	Roanne	L
SR → JD	début 1901	Paris	L
JD → SR	07/02/1901	Roanne	L
SR → JD	08/02/1901	S ^t -Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	18/12/1901	Roanne	L
SR → JD	s.d.	Paris	L
JD → SR	31/01/1902	Roanne	L
SR → JD	01/02/1902	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	22/10/1902	Roanne	L
JD → SR	17/03/1903	Roanne	L
JD → SR	14/09/1903	Roanne	L
SR → JD	15/09/1903	Paris	L
SR → JD	26/09/1903	Paris	CL
SR → JD	01/10/1903	S^t-Germain-en-Laye	L

		(Seine-et-Oise)	
JD → SR	03/10/1903	Roanne	L
SR → JD	s.d.	Paris	L
JD → SR	01/11/1903	Roanne	L
JD → SR	25/11/1903	Roanne	L
SR → JD	s.d.	Paris	L
SR → JD	s.d.	s.l.	CL
JD → SR	27/01/1904	Roanne	L
SR → JD	s.d.	Paris	L
JD → SR	22/03/1904	Roanne	CP
SR → JD	17/05/1904	s.l.	CL
SR → JD	24/05/1904	s.l.	CL
JD → SR	15/07/1904	Roanne	L
SR → JD	08/08/1904	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → HH	15/08/1904	Vichy	CP
JD → SR	19/08/1904	Roanne	L
SR → JD	24/08/1904	Cassel	L
SR → JD	15/10/1904	S^t-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise)	L
JD → SR	26/10/1904	Roanne	CP
SR → JD	13/12/1904	s.l.	CL

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (2 août 1894)

Ville de Roanne
Musée

Roanne, le 2 août 1894

Monsieur et honoré Confrère,

Lors de ma dernière visite à Saint Germain, au cours de laquelle j'ai eu l'honneur de vous entretenir pendant quelques instants du Musée de Roanne¹⁷, vous vous êtes enquis auprès de moi de la nature des objets antiques du sol de Rodumna. Pour faire suite à cet entretien, je crois devoir vous signaler deux pièces de notre Musée qui peuvent être pour vous de quelque intérêt :

1° Une casserole en bronze, portant des traces d'argenture, dont je vous remets ci-joint la photographie. Elle offre cette particularité assez rare de posséder de petits supports – autrefois au nombre de trois, mais dont un a disparu – soudés sur son fond. Ces petits pieds de vases en bronze ont été signalés et décrits par M. Alexandre Bertrand¹⁸ dans le *Bulletin des Antiquaires*, année 1877, p. 104.

Il résulte de ses observations que les vases antiques, encore pourvus de ces supports paraissent rares. M. Bertrand signale seulement ceux du Musée de Berne. Je crois donc devoir vous signaler cette pièce de notre Musée que vous pourrez, si vous le désirez, communiquer aux Antiquaires de France dont je suis correspondant. Cet objet a été trouvé à Roanne, il y a environ 50 ans.

2° Un peigne en bronze, muni d'un anneau de suspension et de deux petites ailettes, tout à fait semblable à celui qui est conservé à Saint Germain (n° 18780), 2^e étage, salle V, vitrine 23 (A). Je vous remets ci-joint un croquis rapide de cette petite pièce, ayant remarqué que cet objet est marqué chez vous d'une étiquette dorée. Je ne peux vous en indiquer la provenance. Il est catalogué sous la mention de peigne égyptien, mais je dois ajouter que l'auteur de notre catalogue était tout à fait dépourvu de critique et même d'exactitude dans l'indication des provenances.

Nos collections se sont enrichies récemment du produit d'une belle trouvaille de silex taillés, faite l'an passé à la Goulène, commune de la Motte-Saint Jean, près Digoïn (Saône-et-Loire). Cette cachette contenait plusieurs centaines de couteaux dont quelques uns mesurent 18 centimètres. La pièce la plus remarquable est une énorme lame, pesant 2 kilogrammes 150 grammes, dont je vous trace le croquis ci-contre, à un des côtés – celui qui décrit un arc de cercle assez régulier – est taillé en tranchant sur les deux faces. Je me demande si nous sommes en présence d'une arme ou – ce qui paraît plus vraisemblable – d'un outil à deux mains, servant de racloir, peut-être pour la préparation des peaux. Je serais bien aise d'avoir votre avis. Au cas où vous désireriez avoir le moulage de cette pièce, je vous l'expédierai à Saint Germain.

¹⁷ Joseph Déchelette en est le conservateur depuis 1892 : C. Perez et Ch. Chavassieux, « Le conservateur du musée de Roanne », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette, un précurseur de l'archéologie européenne*, 2014, Editions Errance, Arles, p. 139-146.

¹⁸ Alexandre Bertrand (1820-1902) : normalien, membre de l'Ecole française d'Athènes, il a été le premier directeur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye de 1867 à 1902. Voir H. Chew, « Alexandre Bertrand », dans Ph. Sénéchal et Cl. Barbillon (s. dir.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre Mondiale*, site web de l'INHA, notice mise en ligne le 8 février 2010 (<http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/bertrand-alexandre.html?article2197>).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distinguées
Jos. Déchelette
Conservateur du Musée Arch. [...]

P.S. J'ai commencé la rédaction d'une étude sur les Vases peints à décor géométrique de notre région, comptant sur l'hospitalité de la *Revue archéologique*. Je crois être en mesure de fournir quelques constatations intéressantes à propos de cette famille de vases gaulois et gallo-romains encore peu connue. A ce sujet, je vous saurais gré de me rappeler à quelle date un de ces vases a été publié dans la Revue : j'ai négligé de noter cette indication quand vous me l'avez donnée.

2

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (5 août 1894)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de St-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)

Le 5 Août 1894

Monsieur et cher Confrère,

Je vous remercie de vos informations. Le petit peigne est un objet très intéressant. J'ai parlé de celui de Saint Germain et de quelques objets analogues dans l'*Anthropologie*, 1894, p. 301 ; ce recueil arrive sans doute à Roanne. Si vous pouviez me procurer des croquis à la plume de votre peigne, je le signalerais bien volontiers dans l'*Anthropologie*. Malheureusement, c'est toujours la provenance qu'on connaît mal ; celui de Saint Germain a été acheté à Dôle, mais il est fort possible qu'il vienne d'Italie. M. de Mortillet l'a publié dans le *Musée préhistorique*.

Une note sur la trouvaille de silex de La Goulène, accompagnée de quelques croquis à la plume, serait la bienvenue à l'*Anthropologie*. Permettez-moi de vous signaler, dans ce recueil, les articles que je publie sur les origines de la sculpture en Europe, et cela seulement à [partir] de leurs dessins, qui sont tous de moi. Je ne suis pas un dessinateur de profession et toute personne à la main un peu ferme peut arriver à faire elle-même des croquis à l'encre de Chine analogues aux miens. Si vous voulez vous y mettre, je me chargerai de faire transformer vos croquis en zincs et les acquisitions du Musée de Roanne, dans le domaine préhistorique, pourront être signalées au fur et à mesure dans l'*Anthropologie*.

Pour la *Revue archéologique*, je ne veux pas de préhistorique-caillou, mais votre article sur les vases gallo-romains y sera bien à sa place. Le vase de Lezoux que je vous ai montré est publié dans la *Gazette archéologique*, 1885, p. 17.

Je quitte Saint Germain pour la Bosnie vendredi prochain, mais serai de retour vers le 10 Septembre. Si vous voulez alors nous expédier votre grand silex, nous le moulerons et vous le retournerons avec une épreuve du moulage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués,
Salomon Reinach

3

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (12 novembre 1894)

Roanne, le 12 novembre 1894

Monsieur et cher confrère

Un voyage m'a empêché de vous écrire le mois dernier à votre retour de Bosnie, comme vous m'y aviez invité. Aujourd'hui je vous adresse par grande vitesse à Saint Germain une caisse contenant les objets suivants du musée de Roanne :

- 1 grosse lame en silex d'un poids de 2 kilogrammes 150
- 1 couteau silex rubanné
- 1 couteau silex blond
- 1perçoir
- 1 grattoir
- 6 éclats

Le tout provenant de la trouvaille faite en 1893 au lieu de la Goulaine, commune de la Motte-Saint-Jean, près Digoin (Saône et Loire).

Cette découverte est due à un sieur Veillerot, antiquaire à Digoin, qui, ayant observé dans la vallée étroite de la Goulaine un assez grand nombre d'éclats de silex étranges, entreprit quelques fouilles et mit la main sur une importante cachette, contenant environ 400 pièces, soit quelques grattoirs et perçoirs, une hache taillée en forme de coin, assez grossière.

Le gros outil que je vous envoie, un autre similaire, plusieurs nucleus, et enfin un grand nombre de couteaux en silex jaune, rouge, brun et rubanné, dont quelques-uns atteignent 18 cent. et sont d'une taille superbe. Je dois ajouter que M. Bertrand, président de la Société de l'Emulation de l'Allier, a vu les fouilles non remblayées et s'est assuré de la sincérité des dires du sieur Veillerot, lequel ne me semble point d'ailleurs être suspect. Ces divers objets n'étaient point dispersés sur le sol, mais groupés autour du gros silex et semblaient avoir été déposés intentionnellement. Le Musée de Roanne s'est rendu acquéreur de la plus grande partie de cette trouvaille sur laquelle je serais désireux d'avoir votre opinion.

Les pièces gisaient à moins d'un mètre de profondeur sous un amas de cailloux et dans un sol dont la nature ne peut, je crois, fournir aucun renseignement précis.

Ceci posé, voici les questions que je me permets de vous présenter :

1° Sommes-nous autorisés à qualifier cet atelier de paléolithique, seulement d'après la taille des silex et l'absence de tout instrument de pierre polie ou de métal ?

2° Est-il possible de déterminer le lieu d'origine des silex, notamment du silex rubanné qui est certainement étranger à la région ?

3° La grosse lame à tranchant semi-circulaire n'est-elle pas le plus gros silex taillé trouvé en Gaule et en connaît-on des similaires. J'y verrai volontiers un racloir fait pour être

manié à deux mains, et dans l'hypothèse paléolithique, un outil de corroyeur, plutôt qu'une arme de chef, comme on l'a dit.

Au reste, sur la question de l'emploi, on ne saurait, je crois, se montrer assez réservé.

Vous pourrez, si vous le voulez, faire un moulage du grand silex que je vous serais obligé de me renvoyer au plus tôt avec les petites pièces et l'exemplaire en plâtre que vous m'avez offert. Je suis à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans une quinzaine de jours, je vous enverrai des dessins de vases peints trouvés à Roanne, avec une note pour la *Revue archéologique*. J'y joindrai pour vous un dessin du petit peigne en bronze.

Veillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes sentiments très distingués

Jos Déchelette
(Conservateur du Musée)

4

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (13 janvier 1895)

Ville de Roanne
Musée

Roanne le 13 Janvier 1895

Monsieur et cher confrère,

Je vous adresserai demain par la poste, sous pli recommandé, une collection de 11 aquarelles reproduisant autant de vases peints gallo-romains du Musée de Roanne, J'ai fait faire ces dessins avec autant d'exactitude possible pour servir d'illustration à un petit travail que je viens de terminer sur ce sujet et que je vous envoie en même temps que les aquarelles.

Vous verrez si ce mémoire vous semble intéressant pour les lecteurs de la *Revue archéologique*. Dans ce cas, je désirerais bien que la publication en soit commencée sans trop de retard, car je crains qu'un autre ne prenne possession de ce sujet.

Si quelque partie de ce mémoire vous semble devoir être réduite, augmentée ou modifiée ne mettez aucun scrupule à me le faire observer, car je serai très heureux de profiter de vos conseils si autorisés.

Je vous laisse le soin de choisir les dessins qui vous paraîtront pouvoir être reproduits, et je vous remets ci-joint un bordereau contenant quelques renseignements sur l'état des vases reproduits.

J'ai laissé un blanc à la page 12 de mon manuscrit pour y insérer quelques lignes sur les vases peints de l'école rhénane. Ne connaissant pas les musées d'Allemagne je suis embarrassé pour parler de cette poterie. Pourriez-vous m'indiquer quelque référence ?

Veillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués et distingués

Joseph Déchelette

PS. Je vous serais obligé de presser un peu M. Bernard à me retourner les silex et poteries.

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de St-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)

Le 15 Janvier 1895

Monsieur et cher Confrère,

Votre article et vos dessins sont du plus grand intérêt¹⁹. Mais sera-t-il possible de reproduire en couleurs au moins, deux des aquarelles ? Voilà ce dont je ne puis vous répondre avant d'en avoir confirmé avec l'éditeur de la *Revue*.

Pour les vases peints rhénans, il y a une immense littérature, exclusivement allemande, dont les principaux articles se trouvent dans la Collection des *Antiquaires du Rhin*. Si vous n'avez pas cette série à votre disposition – je sais qu'elle n'existe même pas à Lyon – il vaut mieux dire simplement que cela vous entraînerait trop loin de vous en occuper. J'ai trouvé quelques indications dans mon *Catalogue sommaire* ; il y a aussi quelque chose dans Mazard.

On va vous retourner les objets. Seul, le grand silex a été moulé ; le reste ne présente pas d'intérêt suffisant.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués

SReinach

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (17 janvier 1895)

Ville de Roanne
Musée

Roanne le 17 Janvier 1895

Monsieur et cher confrère,

J'ai bien reçu les objets de silex que vous m'avez retournés, ainsi que le fac-similé de la grosse pièce, dont j'admire l'étonnante fidélité : il paraît impossible de pousser plus loin l'exactitude de la copie et l'illusion de l'effet. Je vous remercie vivement de cet envoi. J'ai encore une pièce qui serait digne de vos vitrines, et que je vous porterai au printemps quand

¹⁹ J. Déchelette, « Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne », *Revue archéologique*, 1895, 3^{ème} série, XXVI-1, p. 196-212.

j'irai à Paris : c'est une lame de silex d'une taille et d'une dimension remarquables (0m23) que j'ai trouvée dans des conditions intéressantes.

Je vous serais obligé de me faire connaître la réponse de l'éditeur de la Revue, lorsque vous l'aurez vu.

Recevez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués
J. Déchelette

Inclus croquis de notre petit peigne en bronze²⁰

7

Carte de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (19 janvier 1895)

Monsieur et cher Confrère,

L'éditeur de la Revue veut reproduire tous les vases sur deux planches, mais en noir, disant que le tirage en couleurs est trop difficile. Je suis en train de me disputer (amicalement) avec lui à ce sujet.

En tous les cas, la reproduction sera suffisante ; mais j'aimerais mieux que la mention des couleurs ne fût pas réservée au texte.

Merci pour le croquis du peigne; il en existe un semblable au Musée, acheté à Dôle.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments très distingués

Salomon Reinach

8

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (24 août 1895)

Roanne le 24 août 1895

Monsieur et cher collègue,

Je vous adresse en un colis grande vitesse le vase en terre noire, décoré à la roulette de lignes onduées et dont l'un des fragments porte le graffite que je vous ai montré. J'espère que l'habile M. Bernard pourra le remonter et vous en faire le moulage. Dans la même caisse vous trouverez un de nos vases peints ; je vous envoie le mieux conservé de notre collection. Je l'ai décrit dans la Revue.

J'y joins encore cinq vases samiens fragmentés que je vous prie de vouloir bien remettre en même temps à M. Bernard pour qu'il les reconstitue, ce qui sera facile. Ces vases samiens ont été trouvés récemment dans un des puits de l'oppidum du Crêt-Châtelard²¹ (le vase à graffite a été retiré d'un puits voisin). Cette poterie romaine témoigne de l'occupation

²⁰ Il est reproduit en fin d'article.

²¹ F. Dumoulin, « Le Crêt-Chatelard », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette, un précurseur de l'archéologie européenne*, 2014, Editions Errance, Arles, p. 172-174.

de l'oppidum après la conquête. Nous ne sommes pas malheureusement sur une terre gauloise vierge.

Lors de ma dernière visite j'ai oublié de vous demander un renseignement. Je voudrais bien savoir quelle est la formule de colle dont vous vous servez à Saint Germain pour la réparation des vases. Toutes celles que j'ai essayées jusqu'ici ont leurs inconvénients, tant le silicate que la gomme laque. Vous devez avoir une expérience complète en cette matière. Pour les objets en fer, un bain dans la vaseline à chaud est-il le meilleur procédé de conservation ?

En vous remerciant d'avance, je vous prie, Monsieur et cher collègue, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués

Jos. Déchelette

9

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (27 avril 1896)

Ville de Roanne
Musée

Roanne le 27 avril 1896

Monsieur et cher collègue,

Je vous adresse par ce courrier pour la *Revue archéologique* une note sur le fragment de poterie que je vous avais montré à Saint Germain il y a quelques mois. J'y joins un dessin en couleurs de l'objet, exécuté de grandeur naturelle et une photographie agrandie. Je crois que la photographie suffira pour obtenir une bonne reproduction, mais il était nécessaire d'avoir un agrandissement pour que l'image au pointillé ne soit pas confuse.

Il y a déjà quelque temps que je voulais vous envoyer cette note : j'attendais dans l'espoir que de nouvelles fouilles au lieu de la découverte rendraient peut-être de nouveaux fragments de ce vase, mais on les a inutilement cherchés.

J'ai suivi dans les journaux le compte-rendu de l'intéressant voyage que vous venez de faire en Grèce et j'ai regretté d'en avoir connu trop tard l'organisation. Je me serais joint à la caravane pour voir Olympie et Delphes que je ne connais pas encore²². Il est vrai que le temps ne vous a, je crois, guère favorisé, ce qui diminue mes regrets.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués

Jos. Déchelette

Permettez-moi de vous rappeler que M. Bernard doit m'adresser pour le Musée un fac-similé d'une des lames de Volgu que je lui ai demandé, en remplacement du moulage d'un vase à graffite gaulois. Je n'en suis pas autrement pressé, d'ailleurs.

²² Ce voyage d'étude a fait l'objet d'un long compte rendu d'Emile Cartailhac dans le Bulletin de la Société de géographie de Toulouse.

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (28 avril 1896)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de St-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)

Le 28 Avril 1896

Cher Monsieur,

Merci de votre article²³ ; la Revue est très encombrée pour l'instant, mais j'essaierai de vous faire passer en juillet-août.

La photographie est un peu tremblée sur les bords ; je crains qu'en vérifiant dans le châssis si elle était assez tenue, on ne l'ait déplacée d'un demi-millimètre. Envoyez-moi donc, je vous prie, à l'occasion, une autre épreuve non collée.

On fait votre commission à Bernard. Pour le voyage vous aurez l'occasion de le faire l'an prochain ; c'est une institution qui durera.

Cordialement à vous
Salomon Reinach

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (7 mai 1896)

Ville de Roanne
Musée

Roanne le 7 Mai 1896

Monsieur et honoré collègue,

Je m'empresse de vous remercier de l'envoi du fac-similé d'un des silex de Volgu que vous avez bien voulu faire au Musée de Roanne.

Cet objet nous est parvenu sans accident.

Veillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'expression de mes sentiments très distingués,

Le Conservateur du Musée,
Jos. Déchelette

²³ J. Déchelette, « Un fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique », *Revue archéologique*, 1896, XXIX, 2, p. 172-176.

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (1^{er} juin 1896)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 1^{er} Juin 1896

Cher Monsieur,

Je vous envoie deux nouvelles épreuves de la poterie du Terrail. Les bords de l'image sont toujours un peu tremblés, sur la grande épreuve, ce qui tient au cliché. Comme j'ai rendu l'original, je ne peux pas faire une nouvelle pose. D'ailleurs, à part cette légère imperfection, je crois qu'il serait difficile d'obtenir une image plus nette. La seconde épreuve a été obtenue avec un cliché plus petit mais qui peut-être vous paraîtra meilleur.

Un habitant de Lezoux me disait hier que la collection Constancias est à vendre. Vous savez sans doute que M. Constancias a été à Lezoux le précurseur du Dr Plicque dans la recherche des vases samiens arvernes.

Je n'ai pas visité cette collection, mais j'ai ouï-dire qu'elle se compose d'un nombre restreint de belles pièces. M. Constancias ne recherchait que les pièces entières.

Madame Constancias, dans l'ignorance où elle se trouve de la valeur des objets, a dû adresser une demande de renseignements au Musée de Cluny. Je lui ai fait dire simplement qu'elle se trompait d'adresse et je lui ai fait donner celle du Musée de Saint Germain.

Si l'affaire vous intéresse, je tâcherais de me tenir au courant et je pourrais au besoin faire un saut à Lezoux.

Il est probable que la collection Plicque ne tardera pas également à changer de propriétaire. Le Docteur Plicque serait disposé à s'en défaire mais il sera, je crois, difficile de traiter avec lui, vu ses prétentions.

Le trop modeste crédit du Musée de Roanne ne me permet pas de convoiter une part sérieuse de ces collections. Au cas cependant où Saint Germain ferait un achat en bloc, vous pourriez peut-être nous réserver quelques doubles. Quoi qu'il en soit, il m'est facile de vous renseigner, du moins pour les objets Constancias. Quant au Dr Plicque, depuis que j'ai contesté aux potiers grecs de Lezoux la paternité des vases peints gallo-romains, il me boude ostensiblement ! Je n'ai donc plus mes entrées dans la place...

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués

Jos Déchelette

Carte de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (2 juin 1896)

Cher Monsieur,

Le jour où la Collection Plicque sera à vendre, nous demanderons un crédit au Conseil supérieur des Musées ; mais, d'après les nouveaux règlements, nous ne pouvons plus acheter, sous notre responsabilité, que jusqu'à concurrence de 500 francs.

Merci de la photographie.

Bien à vous

SR

14

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (28 août 1896)

Roanne, 28 Août 1896

Cher Monsieur,

On m'apprend la mort du Docteur Plicque, survenue récemment : c'est la vente de sa collection assurée ; comme je pense que cette éventualité pourra vous intéresser, je vous tiendrai au courant.

Si vous pouvez faire passer ma petite note dans le numéro de la Revue de septembre - octobre, je vous en serai obligé.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués

Jos Déchelette

15

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (8 septembre 1896)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de St-Germain-en-Laye
Le 8 Septembre 1896

Cher Monsieur,

Nous n'avons pas d'argent et ne pouvons rien faire pour acquérir la Collection Plicque. Si l'on en fait une vente publique nous ferons en sorte d'y être représentés.

Votre article passera en septembre-octobre.

Cordialement à vous

Salomon Reinach

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (11 janvier 1898)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 11 Janvier 1898

Monsieur et cher Confrère,

Je me propose de rédiger un travail sur une série de monuments que je crois assez mal connus, sinon inédits, et qui me paraissent appartenir à l'archéologie celtique. Je viens vous demander si ce sujet vous paraît assez intéressant pour être l'objet d'une publication dans la *Revue archéologique*.

Il s'agit de ces chenets ou landiers en terre-cuite qui sont terminés par une tête de bélier et que l'on catalogue sous le nom un peu vague de « chenets antiques ».

Sans avoir encore étudié à fond les types de ces landiers, je suis porté à croire que l'examen du procès me conduira aux conclusions suivantes :

1° Le type de chenet-bélier est d'origine gauloise. On le rencontre au Mont-Beuvray, dans des habitations vierges de tous vestiges de l'occupation romaine. Il est inconnu d'ailleurs dans l'archéologie classique.

2° Il a survécu à la conquête (Fouilles d'Autun).

3° Il est permis de rapprocher ce type du bélier symbolique, si fréquent dans les monuments figurés de la religion celtique. (statuettes de Mercure, autels, etc.).

Il me paraît en outre intéressant de rechercher si l'étymologie du terme employé par les Allemands pour désigner ce même objet (Feuerbock, bouc) ne donnerait pas lieu à d'autres rapprochements. Il est tout au moins curieux de constater que le bouc, comme le bélier, figure dans les cortèges d'animaux accompagnant le Mercure gaulois.

Je ne crois pas que vous ayez aucun exemplaire de ces chenets dans les collections de Saint Germain. Le Musée de Roanne en possède un curieux échantillon.

Nous en avons trouvé un second dans l'oppidum de Joeuvres, voisin de Roanne. M. de Villefosse en a signalé quelques-uns dans le *Bulletin des Antiquaires* en 1880.

Je me suis décidé à continuer au Mont-Beuvray l'œuvre de mon oncle, M. Bulliot²⁴. L'oppidum, dont il reste encore plus de 50 hectares à fouiller n'a sans doute pas livré ces derniers secrets. Nous avons pratiqué quelques sondages l'été dernier et je me propose dans quelques mois de commencer une campagne de fouilles actives. Je vous tiendrai au courant des découvertes intéressantes qui pourraient se produire.

²⁴ Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902). Connu comme « l'inventeur » du site de Bibracte, il en identifia formellement la localisation sur le Mont Beuvray dès 1851. Négociant en vins de son état, il occupa une grande partie de ses loisirs et de sa fortune à l'archéologie régionale. Soutenu par Napoléon III, il fut désigné comme responsable des fouilles du Mont Beuvray, activité dont il s'occupa jusqu'en 1895 en collaboration avec Joseph Déchelette, son neveu.

A l'occasion, si vous pouviez me faire inscrire parmi les correspondants du Comité des travaux historiques, cela me ferait plaisir. Le bulletin de cette association est si intéressant ! Ma candidature serait, je crois, appuyer par M. de Barthélemy²⁵.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré collègue, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués

Jos Déchelette

17

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (13 janvier 1898)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de St-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 13 janvier 1897²⁶

Cher Monsieur,

J'accepte d'avance votre article mais je vous prie 1° de m'en donner des dessins à la plume, ou bien, sans trop de hachures 2° de nous envoyer, à titre gracieux ou autrement, un moulage du chenet du Musée de Roanne.

Je vous présenterai au Comité lors de la révision de la liste des correspondants.

Votre dévoué

Salomon Reinach

Salomon Reinach

18

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (27 mars 1898)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 27 Mars 1898

²⁵ Anatole de Barthélemy (1821-1904). Archiviste paléographe de formation, il accomplit une carrière dans la haute administration avant de devenir sous-préfet de Belfort et de Neufchâtel, poste qu'il quitta en 1860 pour se consacrer entièrement à ses recherches en histoire et en numismatique. Membre du Comité des Travaux Historiques, il était aussi membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres depuis 1887. Il fut secrétaire de la *Revue Numismatique* entre 1883 et 1905 ; et président d'honneur de la Société française de Numismatique en 1897.

²⁶ La confusion de date est faite par S. Reinach.

Cher Monsieur,

Je vous adresse aujourd'hui sous pli recommandé mon article sur les chenets gaulois. Il comprend 30 pages de texte et 20 croquis à la plume. Je ne crois pas qu'il soit possible, comme vous en jugerez, de réduire le nombre de ces dessins qui tous d'ailleurs reproduisent des monuments inédits, à l'exception de trois (n° 31, 32, 33) empruntés à un ancien catalogue du musée de Nantes. Ce sont mes photographies qui ont servi de modèles et je garantis l'exactitude rigoureuse des croquis.

Ce qui m'a retardé un peu, c'est l'abondance de la matière : je suis arrivé en dernier lieu à grossir d'un certain nombre de numéros mon catalogue de chenets qui comprend au total 37 exemplaires.

Chemin faisant, j'ai acquis la certitude que le type de béliet qui figure invariablement sur cet ustensile de foyer était consacré aux Dieux Lares.

J'avais déjà cette conviction lorsque la connaissance du graffiti du musée de Clermont (voyez page 23) est venue renforcer mon opinion. Comme vous le verrez, ce monument, si intéressant pour l'objet de mes recherches, est perdu et bien perdu ! Cela résulte de l'enquête que j'ai faite à Clermont.

Je vous serais donc fort obligé de demander à M. Héron de Villefosse s'il n'aurait pas conservé un estampage de ce graffiti qui lui aurait été adressé en 1880 par M. de Versepuy.

Si cet article peut encore passer dans la Revue de Mars-Avril, j'en serais très aise.

Je serais aussi bien désireux de connaître votre sentiment personnel sur mon interprétation du chenet criocéphale.

Veuillez agréer, cher Monsieur et honoré maître, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et dévoués

Jos Déchelette

PS J'ai porté le pli trop tard à la poste : il partira seulement demain.

19

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (28 mars 1898)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 28 Mars 1898

Cher Monsieur,

Mon envoi part aujourd'hui. J'ai supprimé 2 dessins ce qui en ramène le nombre à 18 au lieu de 20 que je vous annonçais hier. Cela me paraît suffisant, cependant si vous en désirez d'autres, j'ai la photographie de la plupart des monuments décrits.

Si quelque passage de mon travail vous semble mériter une correction, je n'ai pas besoin de vous dire que j'accueillerai avec reconnaissance les observations que vous pourriez me faire.

Il est toujours un peu scabreux de traiter d'un sujet nouveau.

Votre dévoué

Jos Déchelette

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (19 mai 1898)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 19 Mai 1898

Cher Monsieur,

Je vous adresse par la poste un exemplaire de la notice du Docteur Plicque sur sa statue du « Lac ».

L'opuscule ne contient aucune reproduction, mais j'y ai joint une photographie qui était distribuée, il y a quelques années, dans les rues de Vichy, avec un prospectus style Géraudel invitant les baigneurs à visiter l'idole gauloise, exposée dans une baraque de champ de foire.

Ce Mercure monumental, par suite de cette singulière exhibition, est plus connu des saltimbanques que des archéologues et cela est fort regrettable.

Pour le moment on ne peut rien obtenir de son propriétaire qui tout en faisant annoncer la vente de sa collection, écarte les amateurs par ses prestations.

J'ai reçu ces jours-ci seulement une réponse de M. de Barthélémy qui me dit ce qui suit relativement aux monnaies du Mont-Beuvray.

« Il en a été fait un choix qui est exposé, mais il y en a encore une certaine quantité qui est classée dans des tiroirs de meubles sous clef ; je dois vous dire aussi que dans le nombre il y en a pas mal affreusement oxydées, qui avaient pu être déterminées, mais qui ne représentaient plus que du vieux cuivre. Enfin une certaine quantité a été rendue à M. Bulliot. Voilà ce que je trouve dans mes souvenirs car il y a longtemps que je n'ai pas été à Saint Germain. »

Les exemplaires de choix sont certainement ceux que j'ai inventoriés mais ils ne sont pas exposés. Si vous en trouviez d'autres dans les tiroirs, je vous serais obligé de me le faire savoir.

Je profite de cette occasion pour vous remercier, cher Monsieur, de l'aimable accueil que, grâce à vous, j'ai trouvé à Saint Germain et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et dévoués

Jos. Déchelette

Je vous serais obligé de me rendre à l'occasion l'exemplaire de Plicque dont je n'ai pas de double. Mais il n'y a rien de pressé.

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (5 juillet 1898)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 5 Juillet 1898

Cher Monsieur,

Par ce courrier je vous adresse six feuillets supplémentaires à ajouter à mon article sur les Chenets, à la suite du catalogue des monuments connus. J'y joins trois planches de nouveaux croquis qu'il serait indispensable de reproduire avec les précédents comme pièces de comparaison.

Ces derniers chenets pour la plupart trouvés à Bologne confirment l'origine celtique de ce type d'ustensile et fortifient sous ce rapport mes conclusions.

Le rapprochement des chenets gaulois et proto-celtes n'avait pas encore été fait. Je ne regrette donc pas le retard que les circonstances ont apporté à la publication de la Revue. Je désirerais bien cependant que mon article passât le plus tôt possible. Les démarches que j'ai faites auprès de plusieurs musées à propos de ces chenets dont on ne s'était pas occupé auront pour effet, d'après ce que je sais, de les faire publier à droite et à gauche et je voudrais arriver le premier.

J'espère que vous êtes maintenant débarrassé de vos difficultés au sujet de l'imprimeur. – J'ai reçu les épreuves des zincs qui sont excellentes.

Je vous avais fait part de la peine que j'éprouvais à reconstituer l'ensemble des monnaies du Beuvray inventoriées en 1872 par M. de Barthélemy. J'étais surpris que Saint Germain n'en ait pas une plus grande quantité. Maintenant tout s'explique : j'en ai retrouvé plusieurs centaines chez le propriétaire de l'oppidum, M. D'Aboville ; celui-ci dont les souvenirs étaient confus m'avait tout d'abord déclaré qu'il n'en possédait qu'un très petit nombre, alors qu'on lui en avait attribué le plus gros lot.

Je poursuis en ce moment les fouilles de Bibracte, quartier de l'aqueduc sur lequel nous essaierons de faire quelques lumières. Je fais construire un baraquement qui me permettra d'offrir l'hospitalité aux visiteurs. Comme je vous l'ai dit à Paris, je serais très heureux si [vous] pouviez visiter le Beuvray à la fin de ce mois ou dans les premiers jours d'août. Si Madame Reinach trouvait quelque intérêt à faire cette excursion d'ailleurs très recommandable par le caractère pittoresque du Morvan et de la ville d'Autun, je serais très honoré de la recevoir.

Dans ce cas, je vous donnerai toutes les indications pratiques qui vous seraient utiles.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très respectueux et dévoués

Jos Déchelette

22

Carte de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (7 juillet 1898)

Cher Monsieur,

Je viens d'envoyer les feuillets supplémentaires à l'impression et les dessins au clichage. Vous passerez en juillet août, en tête du numéro²⁷.

Bien à vous

²⁷ J. Déchelette, « Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois », *Revue archéologique*, 1898, XXXIII, 2, p. 63-81 et p. 245-262.

23

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (11 avril 1899)

Roanne, le 11 Avril 1899

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé de vous tenir au courant des projets de Madame Plicque au sujet du sort de sa collection. Or j'ai reçu aujourd'hui la visite de cette dame qui est venu me trouver pour me faire part de ses intentions.

Elle n'est pas décidée à attendre l'ouverture de l'Exposition mais à accepter dès maintenant une offre raisonnable. Elle ajoute que désireuse de donner la préférence à Saint Germain, mais ignorante de la valeur réelle de la collection, elle désirerait faire procéder à une expertise.

Je suis donc obligé de vous demander si vous pourriez, au cas où le projet d'achat vous intéresserait, déléguer quelqu'un pour procéder à une évaluation.

Dans le cas contraire, Mme Plicque vous serait reconnaissante de lui désigner un expert consciencieux et compétent.

On m'a demandé mon avis, mais je me suis récusé, me sentant trop imparfaitement renseigné sur la valeur vénale des vases samiens.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués
Jos Déchelette

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (13 avril 1899)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 13 avril 1899

Cher Monsieur,

Une collection comme celle du Docteur Plicque n'a pas une valeur vénale qu'un expert – quel qu'il soit – puisse déterminer. Malheureusement nous ne pouvons songer ici à faire une expertise, mais nous devons récuser à l'avance, comme arbitraire, toute évaluation précise qui serait faite par un prétendu expert. On peut, en pareille matière, traiter de gré à gré sur une base reconnue raisonnablement par les deux parties ; mais il n'y a pas moyen d'évaluer pièce à pièce des objets dont la valeur marchande, s'ils étaient isolés, serait presque nulle. La Collection, en vente publique, ne rapporterait peut-être pas de quoi couvrir les frais.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués,
Salomon Reinach

25

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (9 juin 1899)

Roanne, le 9 Juin 1899

Cher Monsieur,

Je vous adresse pour la Bibliothèque du Musée un exemplaire de ma nouvelle notice sur les Monnaies du Mont-Beuvray.

En revanche, vous m'obligeriez en me faisant envoyer avant le 17 courant à Mâcon, chez M. Lex, archiviste départemental, une photographie d'un fragment de moule à émail en terre-cuite qui figure dans une vitrine-armoire des objets du Mont-Beuvray. N° 29314

Je voudrais montrer cette photographie au Congrès archéologique²⁸, à côté de celles de moules identiques trouvés à Hradischt en Bohême et contenant des parcelles de matière rougeâtre vitrifiée.

Je quitterai Roanne pour Mâcon le 15.

Merci d'avance

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments respectueusement dévoués

Jos Déchelette

Croquis de mémoire

26

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (8 décembre 1899)

Roanne, le 8 Xbre 1899

Cher Monsieur,

On vient de m'adresser de Clermont le chenet au graffite dont j'ai parlé dans mon article et que je n'avais pu retrouver.

J'avoue que l'inscription ne semble pas justifier ma conjecture *Laribus augustis au lieu de Gavidus ...ust...* Il paraît difficile de lire un r au lieu d'un v. Je publierai ce chenet dans un supplément que je vous enverrai prochainement pour la Revue, si vous le voulez bien. J'aurai de nouveaux arguments à présenter en faveur de ma thèse, à défaut du texte épigraphique qui semble malheureusement m'échapper.

Si vous désiriez avoir le moulage de ce chenet qui est intéressant, je suis autorisé à vous le confier. Dans ce cas, je vous l'enverrais en même temps que l'« Hercule de Feurs ».

²⁸ Il s'agit de la 66^e session du Congrès archéologique de France qui s'était tenu à Mâcon.

Je serais surpris que le chenet-bélier céramique ne fut pas représenté en Angleterre comme sur les autres territoires celtiques, d'autant que le chenet en fer, à tête cornue, s'y est rencontré.

Auriez-vous l'obligeance de me donner l'adresse d'un archéologue anglais connaissant bien les musées de cette région ? Je n'ai aucune relation chez les insulaires bretons...

Permettez-moi, cher Monsieur, de vous remercier encore de votre excellent accueil et des conseils si précieux que votre amabilité me permet de recueillir, à chacune de mes visites à Saint Germain.

Votre dévoué
Jos Déchelette

27

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (9 décembre 1899)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 9 Décembre 1899

Cher Monsieur,

Nous recevrons avec plaisir le chenet pour le mouler, mais il faudra nous le laisser au moins trois semaines, car notre atelier a beaucoup de besogne en ce moment et en aura encore davantage d'ici quelques mois.

En Angleterre, je crois que vous feriez bien de vous mettre en relations avec Romilly Allen²⁹, editor of the *Reliquary and illustrated archeologist*, chez Bemrose and Sons, 23 Old Bailey, Londres. Mes amis des universités ne sont pas au courant et ne songent qu'à la Grèce, à l'Italie ou à l'Orient.

Cordialement à vous
Salomon Reinach³⁰

28

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (13 décembre 1899)

Roanne, le 13 Xbre 1899

Cher Monsieur,

²⁹ John Romilly Allen (1847-1907), archéologue écossais, spécialiste de l'art celtique.

³⁰ J. Déchelette a noté : « Fait le 9/1/1900 »

Je vous adresse par grande vitesse franco le chenet en terre-cuite, trouvé à Clermont-Ferrand, appartenant au Docteur Hospital, demeurant dans la même ville. Vous pourrez le conserver 2 ou 3 semaines.

J'y joins le moulage de l'Hercule de Feurs que vous pourrez surmouler.

Suivant vos conseils, je me suis adressé à Romilly Allen pour les renseignements dont j'avais besoin sur les collections gauloises de l'Angleterre.

Votre bien dévoué

Jos Déchelette

29

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (9 janvier 1900)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 9 Janvier 1900

Cher Monsieur,

Je souhaite que la publicité donnée par votre intéressant article à l'Hercule de Feurs permette de retrouver l'original égaré. Une simple remarque à son sujet. Maintenant que la statuette est dans vos ateliers, j'appelle votre attention sur une particularité qui me porte à croire que le socle est moderne.

Il s'agit de l'inscription relative à la provenance qui se lit sur la face antérieure du socle : Hercule de Feurs. Les lettres sont en creux, mais elles ne m'ont pas paru avoir été gravées ni sur le plâtre ni sur le bronze original. Il semblerait que le socle ait été fondu avec cette inscription, si l'on en juge par la mollesse des contours des lettres. Mes souvenirs peuvent me tromper d'ailleurs, car je n'avais pas réfléchi à l'importance de ce petit détail. Si l'aspect des caractères indique le travail de la fonte et non celui du burin, le socle serait moderne et partant le principal ou même l'unique attribut de notre Hercule, la dépouille de lion, qui fait corps avec le socle, perdrait toute valeur. La détermination du personnage, Hercule, Mercure ou Céphale, se trouverait ainsi mise en question.

Si j'ajoute le nom de Céphale à ceux de Mercure et d'Hercule, c'est en raison de la ressemblance de notre statuette avec le beau bronze d'applique de la Bibliothèque Nationale, inventorié avec cette attribution, d'ailleurs bien problématique, puisqu'elle ne repose elle-même que sur une analogie d'attitude avec le Képhalos d'une monnaie de Pale de Céphallénie.

Votre bien dévoué
Jos Déchelette

A propos d'inscriptions, je serais désireux de savoir ce que vous lisez sur le graffite du chenet de Clermont que je vous ai adressé. – M. Hubert m'avait donné un bon renseignement en me signalant à Lezoux la collection de samiens de feu Constancias, que je croyais dispersée. Je l'ai acquise pour notre musée au prix de 500f. Il y a une intéressante variété de pièces et comme rareté, un tour de potier en argile, bien conservé.

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (10 janvier 1900)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 10 Janvier 1900

Cher Monsieur,

Je reçois la note de Burdin.

Voici les faits : ultérieurement à l'envoi de mon premier article, je continuais les fouilles de St Rémy et de nouvelles découvertes m'amenaient à vous adresser un nouveau texte. Celui-ci vous est parvenu il y a, je crois, cinq semaines, mais je ne pensais pas que la première rédaction fut composée. Je vous avais demandé auparavant d'annuler le précédent texte.

Actuellement il ne s'agit que d'annuler quatre pages de composition, le surplus étant littéralement conservé. Je retourne donc le tout à Burdin, avec les explications nécessaires. Il m'appliquera les frais, en les ajoutant à ceux du tiré à part, si la responsabilité m'incombe.

Je reconnais que j'ai souvent le tort de remettre sur le métier un ouvrage qui appartient à l'imprimeur. Cet excès de sollicitude paternelle est certainement condamnable. Elle m'entraîne ici à sacrifier l'aîné des deux frères à son cadet.

Je désire que ma confession implique le ferme propos.

Votre bien dévoué

Jos Déchelette

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (sans date)

38, Rue de Lisbonne
Vendredi

Cher Monsieur,

Je n'ai aucun souvenir que vous m'ayez demandé d'annuler le texte n°1 ; si je vous avais entendu ou compris, je vous aurais matériellement répondu que ce texte était déjà chez l'imprimeur. Heureusement, il n'y a que demi-mal, puisque Burdin n'aura que 4 pages à réimprimer ; il est fort inutile que vous en supportiez les frais, qui sont insignifiants.

Je compte bien, n'est-ce pas, que vous mettiez les zincs à leur place sur la prochaine épreuve.

Tout à vous

Salomon Reinach

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (22 janvier 1900)

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 22 Janvier 1900

Cher Monsieur,

Je reçois et je vous communique le croquis d'un petit bronze du Musée de Nevers que j'avais remarqué comme une réplique de la statuette de Feurs.

M. de Saint-Venant³¹ m'écrit que le bronze du Musée de Nevers provient de Decize (Nièvre). J'ai vu l'original il y a quelques années et j'ai pu constater que pour le style et l'exécution, ce bronze ne saurait se comparer à la charmante statuette de Feurs. Mais les deux œuvres dérivent évidemment d'un même type, avec certaines différences, notamment dans la disposition de la chevelure.

Le bronze de Nevers est dépourvu de socle. Comme je vous l'ai écrit, je suis porté à croire qu'il en était de même de la statuette de Feurs.

Bien cordialement à vous
Jos. Déchelette

33

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (8 avril 1900)

Roanne, le 8 Avril 1900

Cher Monsieur,

Au nom de la Société de la Diana, j'adresse aujourd'hui à la Bibliothèque du Musée de Saint Germain un exemplaire de sa dernière et récente publication : *Les Peintures murales du Moyen Age et de la Renaissance en Forez*.

Nous vous serions bien reconnaissants de signaler dans la *Revue* ce nouvel ouvrage. Nous mettons en vente 150 exemplaires en dehors de ceux distribués aux secrétaires et en raison des sacrifices pécuniaires que le luxe de ce livre a imposé à notre budget, nous désirons trouver un écoulement rapide de ce petit stock.

Permettez-moi de vous consulter aussi sur les chances de succès que ce livre vous paraîtrait présenter, au Concours des Antiquités nationales ?

La reproduction de l'ensemble des peintures murales anciennes d'une circonscription par des procédés de photographie directe me paraît une tentation nouvelle et utile. C'est à ce titre que j'avais pensé pouvoir présenter le volume au Concours. Mais j'ignore quel est au juste le fonctionnement de cette institution.

Je vous serais bien reconnaissant des indications que vous pourriez me procurer à ce sujet.

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments de respectueux dévouement
Jos Déchelette

³¹ Julien Barré de Saint-Venant (1847-1930) : archéologue amateur et correspondant régulier de Joseph Déchelette. Voir J. Garran, « Joseph Déchelette et un érudit de province, Julien de Saint-Venant », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette, un précurseur de l'archéologie européenne*, 2014, Editions Errance, Arles, p. 229-231.

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (26 avril 1900)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 26 avril 1900

Cher Monsieur,

En revenant de voyage, je trouve votre bel ouvrage sur les peintures du Forez. J'aurai grand plaisir à en rendre compte dans la *Revue archéologique* de mai-juin.

Cette publication est de celles qui conviennent particulièrement au Concours des antiquités de la France. Il suffirait d'en adresser un exemplaire au secrétariat de l'Institut, avec une lettre indiquant que le Concours Visé est celui des Antiquités de la France, à juger en 1901. Le Concours de 1900 est clos.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments dévoués
Salomon Reinach

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (23 mai 1900)

Roanne, le 23 Mai 1900

Cher Monsieur,

Suivant vos désirs, je vous envoie une analyse du recueil de la Diana sur les Peintures foréziennes. Votre intention étant de reproduire une ou deux planches de l'ouvrage – qui se félicitera de cette publicité – j'avais pensé aux planches X et XX ou X et IX si vous préférez des photographies directes. La planche XX de Valprivas est exécutée d'après un relevé – fidèle d'ailleurs – d'Yperman. Vous déciderez.

J'y joins le compte-rendu d'un bon travail que Natalis Rondot vient de publier et qui se rattache indirectement au même sujet que les Peintures foréziennes.

Je vous suis bien reconnaissant de m'avoir offert une part de collaboration dans la Bibliographie de la Revue. Je ferai mon possible pour m'acquitter utilement de cette tâche.

Votre dévoué
Jos Déchelette

Carte de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (26 mai 1900)

Cher Monsieur,

Votre excellent article sur les Peintures du Forez paraîtra comme article de fonds ; j'ai fait les modifications nécessaires au manuscrit. L'article bibliographique sur N. Rondot est tout à fait dans le ton de la Revue ; vous avez touché juste du premier coup. Dans l'espoir de nombreuses récidives, je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments

S. Reinach

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach

Ville de Roanne
Musée Municipal

Roanne, le 6 Juillet 1900

Monsieur et cher Maître,

J'ai eu l'occasion de voir à Vichy chez un antiquaire nommé Rambert, un objet identique à celui que vous avez publié dans la *Revue* (Statuettes de Sofia, 1899, p. 125 fig. 18)

Les deux pièces sont identiques, sauf que la défense de métal est tronquée vers son extrémité et forme une douille dans laquelle venait s'insérer la pointe d'une vraie dent de sanglier. L'assemblage était assuré par une languette de métal, percée d'un rivet.

La pièce est, m'a-t-on dit, de provenance locale. Elle peut se rapprocher d'une autre catégorie d'objets, composée également de dents de sangliers montés sur bronze, ces derniers de travail gaulois, tels que une pièce inédite du Musée de Mayence dont je vous remets un croquis inclus. L'attribution de cette pièce à la fin de la Tène est justifiée par le clou terminal ou bouton à décoration cruciale.

Je pourrais demander un croquis plus fidèle à M. Lindenschmidt. Mais auparavant voudriez-vous me dire si le moulage que vous possédez (n° 35626) ne serait pas celui de l'original de Vichy ? Ce dernier appartenant à un antiquaire dont les déclarations ne peuvent faire foi, je me demande si ce ne serait pas lui Rambert, qui vous l'aurait soumis, avec un état-civil champenois ? La pièce que j'ai vue mesure environ 0,20 mètres.

Bon travail romain.

La défense, montée sur bronze du Musée de Mayence devait servir de trophée de chasse. On est plus embarrassé pour celles de Vichy et ces répliques. Je n'ose m'arrêter à l'hypothèse d'une enseigne militaire, dérivée du sanglier-enseigne des monnaies gauloises. Cependant la présence du tenon vertical – un peu faussé sur l'exemplaire de Sophia – répondrait à cette distinction. Il faudrait connaître les dimensions.

Je viens de mettre la main sur un lot assez important de poteries moulées, trouvées dans un nouvel atelier du Bourbonnais, à Saint Rémy, près Vichy. La découverte est d'un très grand intérêt : c'est la première fois que l'on rencontre une officine dont les produits puissent être datés avec quelque précision. Ils appartiennent, à mon sens, à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. C'est donc le plus ancien atelier de poteries moulées connu en Gaule

jusqu'ici. On y trouve à côté des types d'Andernach, de curieuses et maladroites imitations de vases sigillés importés au Beuvray. En outre, les potiers faisaient tout à la fois des vases et des figurines. Il n'est donc pas téméraire d'assigner aux figurines la même date qu'aux autres produits céramiques.

Je me suis entendu avec M. Bertrand de Moulins pour la continuation des fouilles que nous ferons à frais communs en août. En attendant je pourrais peut-être vous adresser une note pour l'Académie.

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments les plus dévoués

Jos Déchelette

Vous aurez dans une quinzaine la visite de M. Pič³², du Musée de Prague, qui vient visiter nos antiquités celtiques en vue de sa publication sur le Hradischt de Stradonitz. Je sais par expérience que les Français trouvent auprès de lui le meilleur accueil.

38

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (7 juillet 1900)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Direction des Musées Nationaux

Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye

(Seine-et-Oise)

Le 7 juillet 1900

Cher Monsieur,

Notre 35626 est le moulage d'un original conservé, « chez un amateur à Troyes » ; il nous a été envoyé par Le Clert, conservateur du Musée. Ce type n'est pas rare ; j'en ai noté d'autres exemplaires, postérieurement à la publication du tome II des Statues.

Tout à votre disposition pour la note dont vous parlez sur le nouvel atelier de céramique.

Cordialement à vous

SReinach

39

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (sans date mais début 1901)

³² Josef Ladislav Pič (1847-1911) : conservateur du département d'archéologie préhistorique du musée de Prague ; Joseph Déchelette avait fait sa connaissance lors de son voyage en Europe centrale en mai 1899. A cette occasion il avait pu rapprocher les découvertes de son confrère tchèque sur le site de Stradonice avec celles du Beuvray : G. Pierrevelcin, « Joseph Déchelette et la découverte de l'oppidum de Stradonice : un jalon dans la compréhension de l'Europe celtique », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette, un précurseur de l'archéologie européenne*, 2014, Editions Errance, Arles, p. 181-183.

38 Rue de Lisbonne
Samedi

Cher Monsieur,

Je transmets à Boule, pour l'*Anthropologie*, les petits articles et celui sur les tumulus de Bohême ; je garde pour la *Revue* de juillet-août celui sur la poterie de la Tène.

J'ai lu rapidement ces pages, instructives et ne peux résister au plaisir de vous dire qu'elles m'ont paru excellentes. Vous avez tout ce qu'il faut pour faire regagner à l'archéologie celtique et celto-romaine le terrain qu'elle a perdu pour n'être pas restée en contact avec la science des pays voisins.

Tout à vous

SR

Steyert a enfin lu mon compte-rendu de la *Revue* archéologique et envoie une longue réponse, pour m'obliger à lui répondre non moins longuement. Il affirme qu'il est le plus doux et le plus libéral des hommes !

40

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (18 décembre 1901)

Roanne, le 18 Xbre 1901

Cher Monsieur,

De retour de mon voyage en Italie, je vous adresse par ce courrier une petite liasse de photographies que j'ai faites çà et là, en cours de route, en pensant au tome III du Répertoire de la Statuaire. Je souhaite que vous trouviez quelque chose à utiliser dans ces quarante épreuves.

Le prince Biscari³³, à Catane, m'a laissé travailler dans sa collection, d'ailleurs fermée aux Italiens. Le jour y est malheureusement insuffisant et les clichés s'en ressentent. Quant aux autres, tout en étant de dimensions réduites, ils donnent des images détaillées et se prêteraient, si vous le désirez, à un agrandissement, auquel cas ces clichés sont à votre disposition.

Vous trouverez en outre dans le paquet sous une enveloppe à part :

1° Deux épreuves d'un trophée d'armes gauloises, bas-relief en marbre du Musée du Vatican, inédit. Une particularité me semble intéressante. Je crois reconnaître sur le devant du casque à cornes deux bossettes émaillées à tailles rayonnantes, analogues à celles que l'on rencontre sur une série de casques de la Tène (J'ai signalé ces casques à clous émaillés dans mon Hradischt).

Dites-moi si vous désirez une note sur ce bas-relief pour la *Revue* ? Dans ce cas, il faudrait, je crois, donner une simili gravure de l'ensemble et un dessin du casque. De toute façon je vous prie de me retourner ces deux épreuves.

³³ Le prince Biscari était le représentant d'une grande lignée de collectionneurs d'art et d'antiquités. Le musée était abrité dans le palais Biscari à Catane, l'un des palais les plus vastes de la Sicile.

2° Une statuette en marbre du Musée National de Rome, encore inédite. Un relief céramique gallo-romain me donne ce même type d'enfant assis, encapuchonné et tenant une lanterne. En connaissez-vous d'autres répliques ? Il y aurait encore là le sujet d'un petit article.

J'ai pris quelques notes sur les restaurations des marbres de la collection Biscari et du Musée de Palerme. Mais je crois que ces indications vous sont inutiles ?

Je me suis surtout occupé durant ce voyage de l'exportation des vases sigillés gallo-romains en Italie. Cette exportation a été considérable dès le milieu du premier siècle. Artistes médiocres, nos potiers de Banassac et de Lezoux furent des négociants avisés. Chose étonnante, pour lutter contre cette concurrence extérieure, les ateliers italiques, bientôt en pleine décadence, ont dû à un moment donné, pasticher les produits gaulois !

Bien cordialement à vous

Jos. Déchelette

41

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (sans date)

38 Rue de Lisbonne

Cher Monsieur,

Je vous suis extrêmement obligé ! Plus de la moitié des statues que vous me communiquez m'étaient inconnues, Barnatri ne m'ayant pas laissé dessiner au Musée des Thermes et la collection Biscari ayant la réputation d'être inabordable. Même Rizzo, qui devait en faire connaître les monuments dans la Rome archéologique, a dû y renoncer ! Vous avez de la chance et savez en faire profiter vos amis.

Mon dessinateur se débrouillera très bien avec toutes les épreuves envoyées.

Je publierais volontiers le trophée d'armes du Vatican dans la *Revue archéologique* ; mais voyez donc s'il n'est pas gravé dans Pistolesi. Vous connaissez sans doute le récent article disponible sur les trophées gaulois par la Comtesse Lovatelli³⁴ dans le *Bulletino Comunale*.

Le mieux serait que vous fissiez exécuter des dessins d'après vos épreuves, qui sont un peu grises et qu'il faudrait retoucher à outrance en vue d'une publication directe.

Publiez donc aussi dans la Revue une courte notice sur la Collection Biscari. Tout ce qu'on sait à ce sujet vous sera fourni par l'article de Rizzo, *RA* nov. déc. 1901, qui va être distribué ces jours-ci. En tout bien peu de chose.

L'article Lanterna de Saglio vous donne ce qu'il faut pour la petite statue ; voir aussi le dernier volume des *AHV* de Lindenschmidt. Je donnerais volontiers à la *Revue archéologique* la comparaison que vous instituez entre le motif de la statuaire et un motif arrétin.

³⁴ La comtesse Ersilia Caetani Lovatelli (1840-1925) recevait dans son palais de Piazza Campitelli l'élite intellectuelle italienne et étrangère de son temps. Sa passion pour la philologie et l'archéologie, ainsi que son érudition, l'avait conduite à devenir l'une des spécialistes de la topographie antique de Rome. Elle fut d'ailleurs la première femme à entrer en 1879 à l'Accademia dei Lincei à Rome, l'une des plus anciennes académies italiennes.

Avez-vous l'article de Brizio sur Montefortino ? J'en ai écrit une critique sévère pour l'*Anthropologie* ; voudriez-vous le massacrer dans la *Revue archéologique* ? Il y a, je crois, du misogallisme là-dedans. Et quelle ignorance !

Tout à vous

Salomon Reinach

42

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (31 janvier 1902)

Roanne, le 31/1 1902

Cher Monsieur,

Je vous adresse par ce courrier, sous pli recommandé :

1° Mon article sur Montefortino et Ornavasso, accompagné de 6 dessins³⁵. Il y aurait lieu d'y joindre encore une vingtaine de petits dessins au trait, d'après les planches de l'ouvrage de Bianchetti (*Sepolcreti di Ornavasso*). J'en donne la liste à la première page de l'article et j'espère que vous pourrez les faire exécuter par M. Champion.

2° Une petite note de 4 pages sur la statuette de l'Esclave à la lanterne dont je vous ai adressé une photographie. Je vous en envoie une nouvelle épreuve accompagnée de deux dessins de types similaires.

Vous avez appris le deuil qui vient de nous frapper. Mon oncle Bulliot a été emporté après quelques jours de maladie et sans souffrances, gardant jusqu'à la fin l'intégrité de ses belles facultés. Malgré ses 85 ans, trois jours avant sa fin, il travaillait encore pour la Société Eduenne qui ne le remplacera pas.

Notre société forézienne de la Diana n'est pas moins éprouvée. Hier nous assistions aux obsèques de notre secrétaire Vincent Durand, homme fort modeste mais de grand mérite³⁶.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments de cordiale et respectueuse sympathie.

Jos. Déchelette

PS Si vous n'avez pas rédigé un compte-rendu du récent ouvrage de Willers sur les sceaux en bronze de Hemmoor, je peux vous adresser une ou deux pages d'analyse ?³⁷

43

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (1^{er} février 1902)

³⁵ J. Déchelette, « Montefortino et Ornavasso, étude sur la civilisation des Gaulois Cisalpins », *Revue Archéologique*, 1902, XL, 1, p. 245-283.

³⁶ J. Déchelette avait écrit « honnête » avant de barrer et de réécrire par-dessus. Sur Vincent Durand, voir R. Périchon et P. Péronnet, *Vincent Durand, Archéologie et recherche au XIX^e siècle (les fouilles du Crêt-Châtelard)*, 1872-1895, Centre d'études foréziennes, Saint-Etienne, 1984.

³⁷ J. Déchelette, « Les sceaux de bronze de Hemmoor, d'après une récente publication de M. Willers », *Revue archéologique*, 1902, XLI, 2, p. 280-292 [compte rendu].

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 1^{er} février 1902

Cher Monsieur,

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de M. Bulliot. Si quelqu'une des notices publiées [...] dans un journal local vous paraît assez précise et détaillée, je la reproduirais volontiers en tête de la *Revue archéologique* de Janvier-Février. J'y placerais également une note sur Durand si vous voulez bien m'en fournir les éléments. Nous ne devons pas, à la *Revue archéologique*, laisser disparaître sans un mot d'adieu et d'hommage ceux qui ont donné leur vie à l'étude de nos antiquités nationales.

J'ai envoyé à l'impression votre intéressant article sur Montefortino et j'ai prié M. Champion d'exécuter, aux frais de Leroux, les dessins que vous avez signalés dans Bianchetti. Votre article paraîtra dans le n° de mars-avril ; janvier-février est en pages, sauf les *Nouvelles et Correspondances*.

Vous savez sans doute que l'éloge de M. Bulliot a été fait en bons termes à l'Académie.

Un article sur le livre dont vous parlez (et que Furtwaengler juge excellent, je ne l'ai pas lu) est tout à fait à sa place dans la *Revue archéologique*.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments dévoués,
Salomon Reinach

44

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (22 octobre 1902)

Roanne, le 22 Oct. 1902

Cher Monsieur,

Je vous envoie un nouvel article sur la Sépulture de Chassenard (Allier) et les coins monétaires de Paray-le-Monial, avec 19 dessins.

Tout cela est inédit, mais j'en ai donné lecture à la dernière réunion de la Société éduenne, en lui promettant texte et dessins pour ses *Mémoires* qui ne paraîtront pas avant fin février, au plus tôt³⁸.

Comme ces découvertes me paraissent présenter un intérêt archéologique d'ordre général, il me semble qu'il y aurait lieu de leur donner plus de publicité que n'en comporte un recueil provincial.

Je me suis attaché à démontrer que les coins monétaires de Paray et de Chassenard supposent l'existence d'un atelier éphémère établi par Caligula durant son séjour à Lugdunum

³⁸ J. Déchelette, « La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial », *Mémoires de la Société Éduenne*, 1902, XXX, p. 371-397 ; « La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial », *Revue archéologique*, 1903, I-1, p. 235-258.

en l'an 40. Enfin j'ai cru reconnaître sur la cuirasse du légionnaire de Chassenard le *corniculum* des textes, non retrouvé jusqu'à ce jour.

A propos des coins de Paray (que vous possédez à Saint Germain), j'en ai retrouvé un sixième au Musée de cette petite ville et si vous désiriez en joindre le moulage à vos cinq originaux, je suppose que le maire ne se refuserait pas à vous le communiquer. Le Musée est dépourvu de conservateur !

Bien cordialement à vous
J. Déchelette

P.S. Auriez-vous l'obligeance de vérifier si mon assertion, soulignée au crayon bleu, relativement au torques de Chassenard, est exacte ? Mes souvenirs sur votre collection de torques gaulois peuvent me tromper.

45

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (17 mars 1903)

Roanne, le 17 Mars 1903

Cher Monsieur,

Je vous adresse en communication le volume que Pič de Prague vient de publier sur l'oppidum de Stradonic. Il se compose d'un texte assez court, mais bien documenté au point de vue de la muséographie (Je ne suis pas d'accord avec l'auteur pour ses conclusions) et d'un recueil de 58 planches dont 4 en couleurs, le tout fort bien venu.

Etant donné l'intérêt de cet ouvrage pour l'archéologie celtique et la richesse de l'illustration, il me semble, qu'une édition française tirée à 200 exemplaires, ne serait pas une mauvaise affaire. Le tchèque n'étant guère plus connu en Allemagne qu'en France et en Angleterre, il n'est pas douteux que tous les acquéreurs de ce livre, en dehors de la Bohême, donneraient la préférence à l'édition française.

J'ai songé à proposer à Leroux de publier cette traduction. Je lui fournirai le texte français. Mais au préalable, si vous croyez comme moi cette publication utile et pratique, auriez-vous l'obligeance d'en parler à Leroux, qui ne saisirait peut-être pas immédiatement l'intérêt qu'un livre d'archéologie bohémienne peut offrir aux archéologues français.

Le devis peut s'établir comme suit :

200 exemplaires des planches tirées à Prague,	
1/6 du prix des clichés compris	1670f
Emballage	100f
Impression de 10 feuilles	800f
	2570f

L'exemplaire pouvant être mis en vente à 30 francs l'affaire serait acceptable pour l'éditeur.

Merci d'avance, cher Monsieur, et croyez à mes sentiments de cordial dévouement
Jos Déchelette

Prière de me faire retourner le volume que je vous adresse à Saint Germain, où Champion me le retournera dans un prochain envoi qu'il doit me faire.

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (14 septembre 1903)

Roanne, le 14 7bre 1903

Cher Monsieur,

L'inauguration du buste de mon oncle Bulliot doit avoir lieu dimanche prochain, 19 courant, à Autun. Le lendemain, on se rendra au Beuvray pour inaugurer un petit monument commémoratif des fouilles de Bibracte.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux personnellement que vous nous fassiez l'honneur d'assister à l'une ou l'autre de ces cérémonies. On y fêtera l'archéologie gauloise, dont vous êtes le représentant le plus autorisé.

Les sentiments de profonde estime que mon oncle avait pour vous et dont vous avez bien voulu manifester si souvent la réciprocité, me font espérer que, malgré la distance et la difficulté des communications, il vous sera possible de vous réunir à nous.

J'écris à Hubert par ce même courrier.

Je vous adresse en même temps un exemplaire d'un *Guide de Bibracte* que je viens de publier à cette occasion.

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments de respectueux et affectueux dévouement

Jos. Déchelette

PS Je m'aperçois que le Guide vous a été adressé ; il est donc inutile que je vous l'envoie

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (15 septembre 1903)

38, RUE DE LISBONNE. VIII^e

15 Septembre 1903

Cher Monsieur,

Je suis revenu hier de voyage, après avoir lu en route votre joli guide à Bibracte, dont je vous remercie. J'en dirai quelques mots dans la *Revue archéologique*.

Malheureusement, il ne m'est pas possible de quitter Paris maintenant, mais, j'espère que Hubert pourra représenter le Musée à l'inauguration du monument de votre oncle.

Cordialement à vous

Salomon Reinach

J'ai vu beaucoup de poterie rouge à Colmar, Fribourg, Bregenz, etc. Quand votre livre aura paru on l'emportera avec soi pour chercher du nouveau, s'il y en a.

48

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (1^{er} octobre 1903)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 1^{er} Octobre 1903

Cher Monsieur et ami,

Dans votre beau commentaire des peintures de Saint Bonnet, vous parlez, p. 46, de la « figuration traditionnelle des âmes des deux suppliciés ». De quelle tradition s'agit-il ? Je trouve ce motif en Italie vers 1370, puis en 1380, mais je n'en connais pas d'exemple dans la sculpture des cathédrales. En France, j'ai, depuis peu, un jeune exemple bourguignon vers 1400 ; mais en l'absence de ce motif dans la France du XIII^e siècle, n'est-ce pas une nouvelle preuve de l'origine italienne de l'art bourguignon ?

Tout à vous
SR

49

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (3 octobre 1903)

Roanne, le 3 Octobre 1903

Cher Monsieur et Ami,

Je ne me suis peut-être pas exprimé assez clairement dans ce passage, en parlant de la figuration traditionnelle des âmes des deux larrons.

Dans ma pensée, cet adjectif s'appliquerait non pas spécialement à la représentation des âmes des larrons, mais à celle de l'âme en général. Depuis le XII^e siècle au moins (un exemple entre autres sur les peintures romanes d'Anzy-le-Duc, en Saône et Loire) elle apparaît dans les monuments français sous la forme d'un petit corps insexué.

A quelle époque remonte en France l'application de cette tradition iconographique aux deux larrons du Crucifiement ? Il me semble que nous possédons un trop petit nombre de spécimens peints, antérieurs à 1400, pour que le problème soit soluble.

Il me semble imprudent de comparer ici les peintures et les sculptures des cathédrales. Les crucifiements des tympans et des chapiteaux ne sont-ils pas de petites dimensions ? Le ciseau d'un sculpteur aurait difficilement taillé dans la pierre ces figurines minuscules.

Le besoin de Corpus et tout au moins d'index et de catalogues bibliographiques, pour les monuments du Moyen Age se fait vivement sentir. Qui pourrait dresser la liste des Crucifiements peints antérieurs à 1400 dans l'art français ? Votre recueil sera donc précieux. Mais il faudrait aussi un Catalogue, sinon un Corpus des Peintures murales.

J'avais commencé ce travail de catalogue, il y a trois ou quatre ans. D'autres travaux sont survenus et il est resté inachevé.

Bien cordialement à vous

Jos Déchelette

50

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (sans date)

38, RUE DE LISBONNE. VIIIe

Cher Monsieur,

F. de Mély a photographié au magnésium la statue que voici, au Musée d'Autun ; il m'écrit à ce sujet une petite lettre que je vais publier dans la RA avec une gravure, pour lui laisser l'honneur de la découverte. Mais je voudrais savoir de vous 1° D'où vient ce beau fragment praxitélien 2° Si la tête appartient.

Bien entendu, cette communication est confidentielle. Si cette statue est de celles dont Graillot voulait se réserver la publication, comme Mély n'a fait qu'user de son droit en la photographiant, je sais que vous ne ferez rien pour empêcher qu'elle ne paraisse dans la Revue avec la lettre de Mély.

Cordialement à vous

Salomon Reinach

Le Laocoon avec les dessins est à l'impression.

51

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (1^{er} novembre 1903)

Roanne, le 1^{er} 9bre 1903

Cher Monsieur,

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre dernière lettre, parce que je n'étais pas en mesure de vous fournir des renseignements sûrs. J'ai dû moi-même m'adresser au conservateur du musée de la Société Eduenne, M. Gadant, qui est un collectionneur dont l'œil est exercé. Je l'ai prié d'étudier de près la question de savoir si la tête de cette statue n'a pas été rapportée après coup. Ci-inclus sa réponse.

Graillot pourrait sans doute vous dire ce qu'on sait de la provenance. Mais je vous avoue que je ne me charge pas de le lui demander. Il a depuis longtemps le désir de dresser un catalogue des collections lapidaires d'Autun et il défend ce domaine avec un zèle un peu jaloux.

Je ne voudrais pas qu'il sut que j'ai été mêlé à cette affaire. Au fond, si cela pouvait le décider à se hâter de commencer le travail attendu par la Société Eduenne, la publication de cette statue serait profitable à tout le monde.

Bien cordialement à vous

Jos Déchelette

J'ai reçu de vous les épreuves des clichés du Laocoon. Prière de me retourner la lettre de M. Gadant.

52

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (25 novembre 1903)

Roanne, le 25 9bre 1903

Cher Monsieur,

Dans les *Annali* de 1879, Ghirardini a publié une mosaïque de Tusculum en s'efforçant de démontrer qu'elle représente le combattimento indico di Bacco. En comparant cette planche (tav. d'agg. G) d'une part à la mosaïque de Nennig (Saglio, *Gladiator*, fig. 3589), de l'autre au relief céramique inclus (Lezoux), vous constaterez comme moi, je crois, que l'interprétation de G. est tout à fait fausse.

Il s'agit là encore d'un Ludus meridinnus de l'amphithéâtre : danseuse habillée en bacchante ou même simple danseuse, paegniarius blessé et paegniarii, costumés ou restaurés en satyres. Le *pedum* et surtout le petit bouclier ovale, tout à fait spécial à ce genre de combat de clowns sont caractéristiques.

Ces figurations étant non moins rares que le combattimento indico, voulez-vous, dans quelques semaines un petit article pour la Revue ? Si oui, il faudrait faire cliquer la planche des *Annali*, car un dessin complet serait coûteux.

Je n'ai pu signaler cette mosaïque italienne dans mes *Vases ornés*. Cette partie est imprimée et le rapprochement ne m'a frappé qu'en feuilletant tout à l'heure ce volume des *Annali*.

Je vous remercie de m'avoir signalé les errata du Guide de Bibracte. J'en ferai mon profit pour une 2^e édition qui verra sans doute le jour, car ce petit volume se vend bien.

Voici, de mon côté, quelques observations :

p. 20. En citant Jullian vous auriez dû ne pas retrancher pour quelques jours.

p. 37, j'ai dit la Gaule centrale

p. 29. C'est le tome II de l'Histoire de César qui touche à Bibracte

p. 37. J'aurai dû vous citer, mais je ne voulais pas introduire dans ce petit texte des notes trop nombreuses.

p. 64, vous avez raison pour la monnaie gauloise.

p. 57, « récoltes céramiques » est une expression bien commode.

Ce qui m'a le plus ému, c'est votre scepticisme à l'égard des superstitions des Morvandaux, d'autant que je les sens un peu contagieux. Aussi ai-je prescrit une enquête immédiate dont j'ai chargé un notaire de St Léger. Les premiers résultats sont favorables à Bulliot dans l'ensemble, mais, comme vous, je crains quelques retouches littéraires.

Merci encore et bien cordialement à vous

Jos Déchelette

Burdin m'a adressé la mise en pages du Laocoon. Je lui en ai demandé une autre, car il avait oublié un zinc, celui du Supplice de Marsyas qui est gravé.

53

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (sans date)

38 Rue de Lisbonne, VIIIe
Jeudi

Cher Monsieur,

Je ferai graver Annali 1879, 9 ; mais il faudra dessiner à nouveau Saglio fig 3589, car les Hachette ne permettent pas le [illisible] direct. Je ferai faire cela par Champion. Vous pouvez m'envoyer votre article pour le numéro de janvier-février.

Vous qui êtes un travailleur de première qualité, aidez-moi donc un peu pour la bibliographie de la RA. Je ne pourrai continuer longtemps à tout faire moi-même. Je voudrais de petits articles sur les publications provinciales que je ne reçois pas, ainsi que sur celles des Tchèques, qui doivent vous arriver en foule et que j'ignore.

Récolte est, en effet, commode ; mais raccoltà signifie réunion, collection, tandis que le sens du mot français s'est spécialisé. Diriez-vous une récolte de timbres-poste ?

Je crois bien que mon scepticisme se justifie ; le passage que vous citez a un air littéraire qui ne trompe pas. Bien entendu, il peut y avoir du folklore là-dessous, mais c'est comme il y a de l'herbe naturelle dans une pelouse de parc.

Tout à vous
SR

54

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (27 janvier 1904)

Roanne, le 27 Janvier 1904

Cher Monsieur,

Je vous adresse en communication la réponse de mon frère. Il paraît que le cas de l'abbé Brugerette ne relève pas de la juridiction diocésaine de Lyon. Je déplore autant que vous les injustices qu'a engendrées cette malheureuse affaire, sans comprendre que tant de gens de la plus entière bonne foi aient pu se laisser égarer ainsi par l'influence de la presse. Mais j'ai malheureusement constaté que l'on est pas toujours prophète auprès des siens. Tout

ceci entre nous, je vous prie. Je ne peux vous communiquer que confidentiellement la lettre de mon frère.

Parlons archéologie. Je vous adresse un compte rendu d'un livre nouveau à insérer après celui de l'opuscule de Vasseur, sur un sujet semblable. Les archéologues provençaux se fourvoient complètement sur cette question de céramique prétendue ligure. J'ai cru utile de remettre les choses au point.

Bien cordialement à vous

Jos Déchelette

55

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (sans date)

36, Rue de Lisbonne. VIII^e

Cher Monsieur,

Merci de votre intervention : je vous renvoie la lettre. Bien entendu, cela n'ira pas plus loin.

Vous avez mille fois raison pour cette poterie pseudo-ligure ; mais quel bienfait ce serait si l'on possédait 100 planches en couleurs, représentant des tessons à peu près datés, à l'exclusion de la poterie rouge romaine !

Tout à vous

Salomon Reinach

56

Carte de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (22 mars 1904)

Roanne, le 22 Mars 1904

Cher Monsieur,

L'abbé Hermet a donné des graffites de la Graufesenque une lecture assez fautive et n'a pas compris la nature exacte de ces pièces comptables. Ce sont des feuilles de paye d'ouvriers potiers. Il est probable que plusieurs rectifications vous seront adressées. Je prends les devants en vous envoyant les miennes par ce courrier.

Pourriez-vous me procurer les clichés originaux des similis ? Je voudrais donner ces graffites de grandeur naturelle dans mon ouvrage.

J'ai reçu les similis et zinc devant illustrer ma note sur les *paigniarii*. Je vous donnerai cette note à mon retour de Paris où je dois consulter quelques sources à ce sujet. Je serais à Paris après Pâques.

Bien cordialement à vous

Jos Déchelette

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (8 août 1904)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 8 août 1904

Cher Monsieur,

Je reçois le catalogue sommaire de la vente Grange. Si vous y assistez, je fais appel à votre positivisme scientifique et même à votre bourse : au cas où vous pourriez acheter, à un prix qui vous semblerait raisonnable, le contenu de la sépulture de Chassenard pour Saint-Germain, je me porte garant du remboursement, qui serait effectué par les Musées Nationaux ou – dans l'hypothèse inadmissible d'une résistance du Comité – par moi-même.

Je pars pour Düsseldorf demain ; mais M. Hubert reste ici.

Cordialement à vous

Salomon Reinach

Carte de Joseph Déchelette à Henri Hubert (15 août 1904)

Vichy 15 Août 1904

Mon cher ami,

J'ai reçu une lettre de Monsieur Reinach me demandant d'acheter si possible pour Saint Germain le contenu de la sépulture de Chassenard. Je m'acquitterai bien volontiers de cette mission.

M. Reinach ne me donne pas son estimation et veut bien s'en rapporter à moi. Ces objets ont été achetés vers 1875, je crois, dans une vente aux enchères, au prix de 2467 francs. A mon avis c'était bien trop cher, vu le mauvais état de conservation du masque qui depuis s'est encore altéré. Je crois qu'il ne serait pas raisonnable de dépasser la moitié de cette somme, en supposant que le masque ne soit pas maintenant trop ruiné, ce dont je m'assurerai.

Si vous aviez à ce sujet quelques observations à me transmettre, écrivez-moi dès demain si possible à Clermont, poste restante. Je sais que M. Reinach est à Fusseldorf. Des

obstacles imprévus ne me permettent pas de me rendre au Beuvray. Si vous venez dans nos parages, poussez donc jusqu'à Roanne.

Amitiés

Jos. Déchelette

59

Lettre de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (19 août 1904)

Roanne, le 19 Août 1904

Cher Monsieur,

Je vous ai eu le contenu de la sépulture de Chassenard, au prix de 1802 francs, les frais de vente compris.

J'ai constaté auparavant qu'il manquait trois pièces, deux des plaques de ceinturon en argent estampé et le petit vase en bronze, en forme de tête de femme. J'en ai fait l'observation et quelques instants après j'ai retrouvé les deux plaques d'argent dans un autre lot, où j'ai tout lieu de croire qu'elles n'avaient pas été mises par mégarde. Elles ont été réunies aux autres objets avant l'adjudication. Quant à la tête ou plutôt au vase en forme de tête, les fils Grange m'ont tout d'abord déclaré qu'ils n'en connaissaient pas le sort ; un instant après l'un d'eux m'a certifié qu'elle avait été vendue depuis 3 ou 4 ans au Musée de Saint Germain. Est-ce le cas ? Je me souviens d'avoir vu dans une des vitrines de la salle des bronzes un petit vase dont la ressemblance avec celui de Chassenard m'avait frappé [l'identification pourra se faire avec certitude au moyen d'une photographie de la trouvaille que possède le Musée de Moulins.].

Une des deux monnaies de Caligula et la monnaie gauloise, décrites dans l'inventaire dressé par Francis Pérot, lors de la découverte, n'étaient plus depuis l'origine entre les mains de Grange. En somme ce dernier n'a distrait de ce mobilier que le petit vase.

J'ai rapporté tous les objets à Roanne, après avoir réglé avec le commissaire-priseur. Tout arrivé en bon port. Je n'étais pas sans inquiétude au sujet du masque, vu son état d'oxydation. On n'a pris pour les objets de fer aucune mesure de conservation, ce qui est bien fâcheux. J'ai constaté que le masque avait un peu souffert depuis deux ans. Le travail progressif de l'oxydation a perforé la base du nez. Cependant il n'est pas en trop mauvais état. Il ne faut pas songer à le faire voyager dans une caisse remise au chemin de fer. La moindre secousse serait funeste. Je vous propose donc de vous expédier de suite tous les autres objets et de vous porter le masque à la fin de septembre, lors d'un voyage à Paris. J'userai des précautions nécessaires comme je l'ai fait hier pour le ramener de Clermont. Si cependant M. Champion avait l'occasion de venir dans nos parages, il serait bon qu'il poussât jusqu'à Roanne afin d'encoller les objets de fer. Dans ce cas je les garderai tous. Une fois encollé, le masque résisterait mieux aux secousses du transport.

Veuillez donc, cher Monsieur, me donner vos instructions et croyez à mes sentiments les plus dévoués.

Jos Déchelette

60

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (24 août 1904)

Hôtel Schirmer

Cassel, den 24 août 1904

Cher Monsieur,

Mille remerciements pour cette acquisition ; vous avez rendu de nouveau un grand service au Musée. Je suis d'avis que vous gardiez les objets jusqu'à ce que vous ayez l'occasion de les apporter vous-même à Saint-Germain : il me semble bien que nous avons la tête de bronze. Je serai certainement de retour vers le milieu de septembre et vous écrirai de nouveau à ce sujet. Hubert m'a communiqué votre correspondance antérieure.

Merci encore et cordialement à vous

Salomon Reinach

Ritterling à Wisbaden et [B---] ici attendent avec impatience les deux volumes.

61

Lettre de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (15 octobre 1904)

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts
Direction des Musées Nationaux
Musée de St-Germain

Château de Saint-Germain-en-Laye
(Seine-et-Oise)
Le 15 octobre 1904

Cher Monsieur,

Le Conservatoire du Louvre dans sa séance d'hier, vous a voté des remerciements et une somme de 1850 francs pour couvrir les frais de l'acquisition de la trouvaille de Chassenard, dont vous avez fait si généreusement l'avance.

Comme nous vous attendons ici d'un jour à l'autre, faut-il vous envoyer les états à signer à Roanne ?

Tout à vous
Salomon Reinach

62

Carte de Joseph Déchelette à Salomon Reinach (26 octobre 1904)

Roanne, le 26 Oct. 1904

Cher Monsieur,

Je rentre de voyage et réponds à votre lettre. Je vous porterai les objets de Chassenard à Saint Germain le 13 novembre. J'ai signé les mémoires que m'a adressés l'administrateur. Il est inutile de m'envoyer les fonds avant mon voyage à Paris.

A la hâte, cordialement à vous

Jos Déchelette

PS Je vous porterai mes 2 volumes de Vases ornés. Le tome I est broché. On termine enfin le tome II.

63

Carte de Salomon Reinach à Joseph Déchelette (13 décembre 1904)

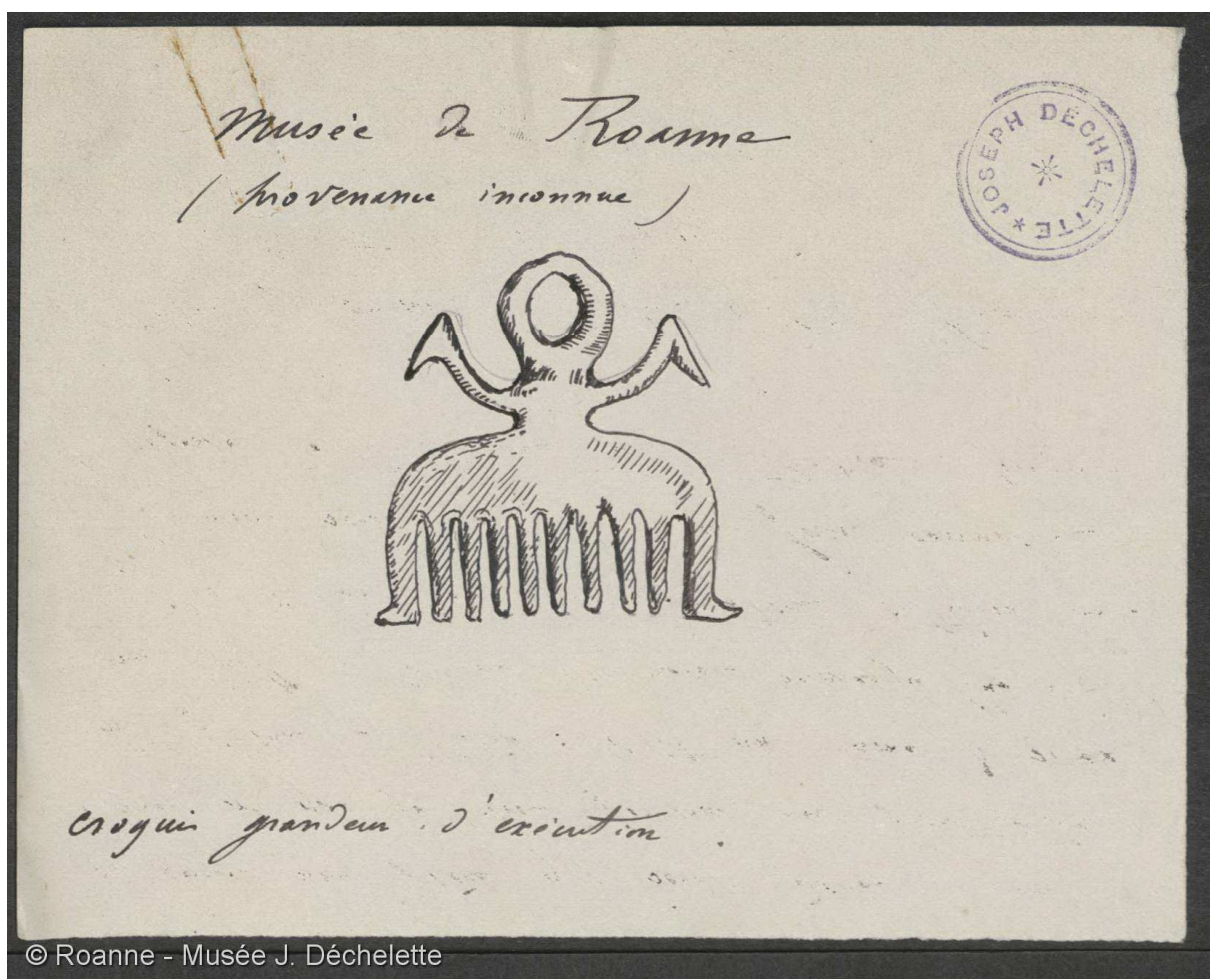
Cher Monsieur,

J'ai bien reçu Troja : merci.

Je déménage ! Mes livres sont dans 125 paniers. A partir du 24, je demeure 4 Rue de Traktir. C'est un événement dans ma vie.

Tout à vous

SR



Croquis du peigne réalisé par Joseph Déchelette (lettres 1, 2 et 6) © Ville de Roanne / Musée Joseph Déchelette.